

# Auxiliarité secondaire et verbes semi-auxiliaires

**Dr. Lubna Hussein Salman**

## **Abstract**

This research studies the secondary auxiliary verbs or semi-auxiliary verbs as they are termed in French, their composition and significance. The semi-auxiliary verbs are related to the infinitive (son auxilié). Some of these verbs have their own prepositions. Therefore these verbs comprise different forms to give different meanings, with differences of the main auxiliaries *être* et *avoir* which are associated with the past participle (participe passé) to express past times only.

The semi-auxiliary verbs are used in the sentence to express the near future or the recent past: *aller* and *venir de* + infinitive. On the other hand, they express the aspect of the verb, we recourse to the verb *commencer à* designate the beginning of the act or *être en train de* of the saying that the act is not yet accomplished, or the act is completed with use of the verb *finir de*.

The last case of these semi-auxiliaries uses the modality of the verb to express either obligation or probability with verb *devoir* or the possibility with the verb *pouvoir*. Moreover, there are other verbs that can be used in this field like *sembler*, *faire*, *vouloir*, that add other important meanings. Consequently, the variety of semi-auxiliary verbs promotes diversity of structures and meanings that help to enrich the language and enhance the expression.

**keywords : auxiliary, semi-auxiliary verbs, tense, aspect, modality.**

**mots-clés : auxiliarité, verbes semi-auxiliaires, temps verbal, aspect, modalité.**

Dans la langue française, une forme d'auxiliarité, composée de deux éléments cohérents *l'auxiliant* et *l'auxilié*, fournit, en effet, à la phrase une diversité significative et structurale. L'auxiliarité, renvoie à l'unification de deux éléments grammaticaux afin de localiser l'énoncé sur l'axe du temps, d'aspect ou

de mode. É. Benveniste définit l'auxiliarité en : « Il s'agit d'une forme linguistique unitaire qui se réalise, à travers des paradigmes entiers, en deux éléments, dont chacun assume une partie des fonctions grammaticales, et qui sont à la fois liés et autonomes, distincts et complémentaires »<sup>1</sup>. Ces deux éléments d'auxiliarité possèdent donc sa propre fonction, à condition que l'un accomplisse l'autre, ainsi la phrase produite réussit à atteindre son objectif.

Dans cette recherche, nous allons étudier une catégorie d'auxiliation un peu particulière que nous préférons appeler *Auxiliarité secondaire* car il y a une autre catégorie d'auxiliation initiale réalisée par les auxiliaires *être* et *avoir*. La structure de cette dernière et sa signification diffèrent de celle de la première. La catégorie de l'auxiliarité secondaire contient des verbes que les grammairiens appellent les verbes semi-auxiliaires comme : *aller, venir, devoir, pouvoir, paraître, sembler, vouloir...etc*. Pourtant le nombre de ces semi-auxiliaires est indéterminable car il « s'accroissait ou diminuait selon les grammairiens »<sup>2</sup>. Nous allons donc examiner les divers usages de ces semi-auxiliaires qui peuvent indiquer le temps, l'aspect, et la modalité.

*Le grand Robert de la langue française*, dans sa définition des verbes semi-auxiliaires reconnaît leur variation significative en disant : « semi-auxiliaires (ou verbe en fonction d'auxiliaires) : ceux qui servent à construire des formes composées mais gardent un sens (venir de, aller, faire, devoir, etc.) auxiliaires de temps, de mode, d'aspect »<sup>3</sup>.

A. Dauzat explique la nuance significative de ces semi-auxiliaires lorsqu'il dit : « D'autres auxiliaires se sont développés pour exprimer soit des nuances du temps (aller, venir de), soit diverses modalités (cause, volonté, obligation, risque... : faire, devoir, faillir...) »<sup>4</sup>. Il appelle les verbes appartenant à cette catégorie « les verbes secondaires ou occasionnels »<sup>5</sup>. Il ajoute, ensuite, en justifiant l'emploi de certains verbes comme auxiliaires, par la subtilité de ces verbes de renoncer à leur sens original : « Tout verbe susceptible de se dépouiller de son sens normal, lorsqu'il est employé avec l'infinitif, pour marquer un rapport de temps, d'aspect, est en voie de devenir auxiliaire »<sup>6</sup>.

D. Denis et A. Sancier-Chateau décrivent le fonctionnement de ces verbes

<sup>1</sup> Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. II, éd. Gallimard, Paris, 1974, p.177.

<sup>2</sup> Jean Dubois, *Grammaire structurale du français*, éd. Larousse, Paris, 1969, p.114.

<sup>3</sup> Alain Rey (dir), *Le Grand Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* I, 2<sup>e</sup> éd. Robert, Paris, 1985, p.742.

<sup>4</sup> A.Dauzat, *Grammaire Raisonnée de la langue française*, 5<sup>e</sup>éd. IAC, Paris, 1947, p.193.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.199.

quand ils forment des semi-auxiliaires : « On se contentera de rappeler ici que certains verbes, combinés avec un autre verbe à l'infinitif ou au gérondif, peuvent perdre leur emploi propre pour fonctionner comme semi- auxiliaires dans des périphrases verbales »<sup>7</sup>.

Il semble évident que les verbes qui agissent comme des auxiliaires et semi- auxiliaires, portent dans leur essence la possibilité de renoncer à leurs signifiés : verbe d'état : *être*, de possession : *avoir*, de mouvement : *aller*, *venir*, etc., pour désigner soit la temporalité du passé *être*, *avoir*, soit la proximité du futur ou du passé *aller*, *venir* ou la modalité *devoir*, *pouvoir*.

Rappelons que la phrase d'auxiliarité est composée de deux éléments, l'auxilient et l'auxilié : être ou avoir + le participe passé (l'auxiliarité principale), tandis que la structure de l'auxiliarité secondaire est combinée du verbe semi-auxiliaire (auxilient) + l'infinitif (auxilié). Cette construction particulière de phrase peut justifier pourquoi les grammairiens appellent ces verbes *aller*, *venir de*, *devoir*, *pouvoir*, des semi- auxiliaires. C'est parce qu'ils entraînent un infinitif et non un participe passé comme il est le cas des auxiliaires *être* et *avoir*. Dans cette combinaison, le semi- auxiliaire conserve la morphologie du temps, du nombre, de l'aspect ou du mode de la phrase. Par contre, l'infinitif « porte l'information principale de la phrase »<sup>8</sup>, autrement dit, l'infinitif conserve pour la phrase son signifié. En outre, l'infinitif n'est pas ici un complément d'objet, c'est-à-dire, il n'a pas une fonction nominale. Il est le prédicat de la phrase. Ces deux éléments de l'auxiliarité agissent toujours ensemble, sans l'un ou l'autre, le propos n'atteint pas son but. D. Denis et A. Sancier-Chateau indiquent à cet égard : « Chacun des deux éléments est incapable de fonctionner à lui seul comme pivot de la proposition : c'est l'ensemble de la périphrase qui assumera cette fonction »<sup>9</sup>.

Les grammairiens distinguent trois classes de semi- auxiliaires : Les semi- auxiliaires de temps *aller*, *venir de*, d'aspect *commencer à*, *être en train de*, *finir de* et de modalité *devoir*, *pouvoir*. D'ailleurs, il y a d'autres qui insèrent l'auxiliarité de modalité à celle d'aspect, comme on voit chez A. Dauzat « Il est inexact, dit-il, d'appeler ces auxiliaires « auxiliaires de mode », comme le font certaines grammaires, car le factitif, par exemple, (je fais bâtir) n'est pas

<sup>7</sup> D. Denis, A. Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, éd. Librairie générale française, Paris, 1994, p.81.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.295.

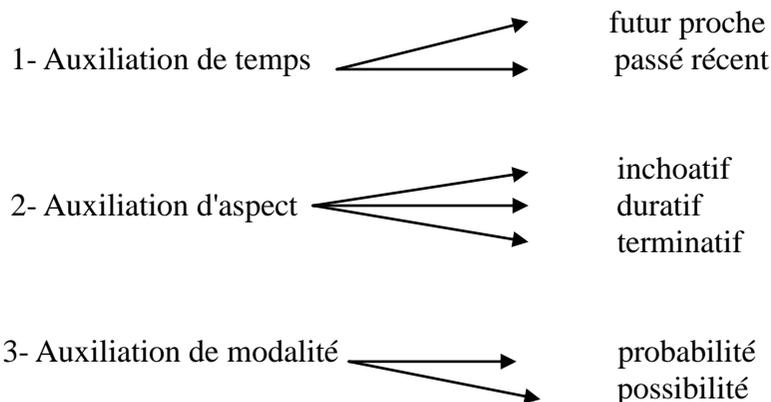
<sup>9</sup> *Ibid.*

un mode. Mieux vaut reprendre la dénomination d'aspect à la grammaire comparée »<sup>10</sup>.

E. Benveniste pour sa part, établit trois formes d'auxiliations : auxiliation de temporalité par *avoir* et *être*, auxiliation de diathèse (le passif), auxiliation de modalité par *devoir* et *pouvoir*. Il crée ainsi, une nouvelle classe d'auxiliation (auxiliation de diathèse) que les autres linguistes ajoutent normalement à l'auxiliation de temporalité par *avoir* et *être*<sup>11</sup>.

Notons que cette catégorie d'auxiliarité secondaire n'est pas une catégorie purement grammaticale comme celle d' *avoir* et d' *être* qui n'exprime que la variété de temps composé. En revanche, l'emploi de cette catégorie d'auxiliarité revient à sa portée significative. Elle porte des indications plutôt modales et lexicales que temporelle ou aspectuelles même si elle exprime dans certain cas le temps (par les semi- auxiliaires aller, venir de, et quelques fois devoir) car ce type d'auxiliarité temporelle présente un mode de réalité attaché au présent puisqu'ils en sont plus proches. Cette combinaison *aller+infinitif* représente donc un mode renvoyant au futur et non pas le temps de futur. Par conséquent, peut-on dire que le futur proche représente un mode d'emploi et une attitude d'engagement de la réalisation rapide de fait de la part du locuteur ? car il y a une courte durée entre la réalisation du fait et le moment de l'énonciation.

La répartition de cette catégorie peut prendre trois classes selon l'usage de ces verbes :



### 1- Auxiliation de temps

<sup>10</sup> A.Dauzat, *Op.cit.*, p. 197.

<sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 179.

Il est remarquable que les auxiliaires *être* et *avoir* sont insuffisants pour exprimer une nuance temporelle notamment la proximité du futur et du passé. La langue française se sert donc d'autres auxiliaires afin de satisfaire ces besoins. On utilise ainsi le verbe *aller* comme un auxiliaire indiquant la proximité du futur<sup>12</sup> et le verbe *venir* un auxiliaire indiquant la proximité du passé.

Ces deux verbes *aller* et *venir* renoncent à leur sens original et servent comme des semi- auxiliaires de temporalité. D. Denis et A. Sancier-Chateau expliquent ce changement de fonctionnement : « on notera que les semi-auxiliaires étaient parfois à l'origine des verbes de mouvement (on est passé du déplacement spatial au mouvement dans le temps). Ceux-ci, en s'auxiliarisant, ont perdu ce sens propre »<sup>13</sup>. Cette possibilité de transformation du mouvement entre l'espace et le temps leur donne le privilège de les utiliser comme des auxiliaires du temps. Ces deux verbes possèdent en effet, dans leur essence cette subtilité qui les distingue d'autres verbes du mouvement.

La phrase de cette auxiliarité peut représenter par ce schéma :

aller + <u>infinitif</u> → venir + de + <u>infinitif</u> →	Pierre va finir son travail. Pierre vient d'arriver.
---------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

L'auxiliaire *venir* entraîne la préposition *de* qui insère ensuite l'infinitif et cela dissipe normalement la confusion entre un *venir* verbe de mouvement ou un *venir* comme un auxiliaire.

Constatons ces deux phrases prises de "L'étranger"<sup>14</sup> :

ex :- "...le spectateur qui vient voir et qui pourrai vomir après".  
 " Je venais de rejeter mon pourvoi...".

La distinction entre ces deux verbes est si claire grâce à l'emploi de la préposition *de*.

<sup>12</sup> G. Mauger affirme que " dans le français populaire d'aujourd'hui, la périphrase *je vais+infinitif* remplace souvent le futur, même s'il ne s'agit pas d'un fait très proche : Elle va se marier dans trois ans. C'est que le français, en parlant, tend à actualiser les faits qu'il évoque... Mais la distinction des deux formes est loin d'avoir totalement disparu, et il importe de les maintenir". *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, éd. Hachette, Paris, 1968, p. 235.

<sup>13</sup> *Op. cit.*, p.296.

<sup>14</sup> A. Camus, *L'étranger*, éd. Gallimard, Paris, 1942, p.168-174.

En revanche, la distinction de la signification du verbe *aller* n'est pas toujours nette. On hésite dans certaines propositions entre *aller* un verbe de mouvement ou un auxiliaire :

ex :- Je vais rencontrer M. le directeur.  
Je vais voir le spectacle.  
Je vais trouver Pierre.

Il paraît difficile de trouver la vraie signification de ces phrases. Dans ces trois phrases, *vais* peut être un semi- auxiliaire du temps ou un verbe de mouvement. Les phrases manquent de précisions. D. Leeman-Bouix souligne « Il faut savoir que, avec un sujet humain, aller suivi d'un infinitif n'est pas forcément un semi- auxiliaire de temps, et peut garder le sens de déplacement »<sup>15</sup>. Les grammairiens<sup>16</sup> examinent cette confusion sans pouvoir parvenir à une règle qui distingue *aller* un verbe de mouvement d' *aller* un semi- auxiliaire de temps.

Examinons également cette phrase contenant deux propositions coordonnées :

« Je me suis demandé ce que j'allais faire et j'ai décidé d'aller me baigner »<sup>17</sup>.

Elles impliquent deux usages du verbe *aller*. Le 1<sup>er</sup> à l'imparfait de l'indicatif de la 1<sup>re</sup> pers. du sing. indique la proximité du futur. Et le 2<sup>e</sup> *aller* à l'infinitif indique le déplacement.

De plus, le semi-auxiliaire *aller* et son auxilié infinitif forment une seule proposition. Par contre *aller* le verbe de mouvement et l'infinitif sont complètement indépendants l'un de l'autre. Ce dernier a une fonction de complément circonstanciel de lieu puisqu'il répond à la question "où vas- tu?". L'infinitif a ici une fonction nominale. Contrairement au cas de l'auxiliaire où l'infinitif conserve une fonction verbale.

D'ailleurs, le semi-auxiliaire *aller* ne se conjuguent qu'au présent ou à l'imparfait. En revanche, *aller* le verbe de mouvement peut être conjugué aux différents temps verbaux et au subjonctif, telles que dans ces phrases prises de "

---

<sup>15</sup> *Op. cit.*, p. 119.

<sup>16</sup> Voir à ce propos J. Dubois, *Op. cit.*, p.114.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.34.

L'étranger <sup>18</sup> :

- Ma mère et M. Pérez allaient se promener le soir jusqu'au village.
- J'irais voir toutes les exécutions capitales.
- Il faut que j'aille chercher des chaises et du café noir.

Le semi- auxiliaire *aller* possède aussi une valeur aspectuelle. Il indique l'aspect progressif. Ajoutons enfin que le semi-auxiliaire *aller* comme avoir, peut être conjugué avec lui-même pour indiquer le futur proche : Je vais aller au travail

## 2- Auxiliation d'aspect

La structure de la phrase de cette catégorie d'auxiliation est un peu particulière : semi- auxiliaire + préposition + infinitif.

Ces auxiliaires n'expriment ni le temps ni la modalité. Ils se chargent d'exprimer l'aspect. D'après M. Grevisse l'aspect est « le caractère de l'action considérée dans son développement, l'angle particulier sous lequel le déroulement (le procès) de cette action est envisagé, l'indication de la place à laquelle ce « procès » en est dans son déroulement ; c'est donc la manière dont l'action se situe dans la durée ou dans les parties de la durée »<sup>19</sup>. Par ailleurs, D. Denis et A Sancier-Chateau définissent l'aspect du verbe en : « la manière dont la forme verbale présente le procès, le point de vue dont est envisagé son déroulement propre »<sup>20</sup>.

L'aspect renvoie, en effet, au temps interne du verbe qui exprime le début, le déroulement ou la fin de l'action. Les semi-auxiliaires d'aspect sont ainsi divisés en trois classes selon leur signification :

1-Les semi- auxiliaires inchoatifs lorsqu'ils marquent le début de l'action tels que *commencer à, se mettre à* :

ex :- L'enfant commence à prononcer ses premiers mots.  
Pierre se met à lire le journal.

2-Les semi- auxiliaires duratifs lorsqu'ils indiquent le déroulement ou la continuation de l'action tels que *être en train de, continuer à, ne cesser de, ne*

<sup>18</sup> *Op. cit.*, p. 27, 168, 17.

<sup>19</sup> M. Grevisse, *Le bon usage*, éd. Duculot, Gembloux, 1975, p.605.

<sup>20</sup> *Op. cit.*, p.61.

*fait que :*

ex :- Pierre est en train de prendre son dîner quand le téléphone a sonné.

L'arbre continue à fleurir.

Pierre ne fait que fumer des cigarettes.

3-Les semi- auxiliaires terminatifs lorsqu'ils marquent la fin de l'action tels que *finir de*, *cesser de* :

ex :- L'élève finit d'écrire son devoir.

Pierre cesse de dire des mensonges.

Il semble que l'aspect exprimé par ces semi-auxiliaires, fait partie du sens propre du verbe, par exemple : l'aspect inchoatif mentionné par la construction grammaticale de ce type d'auxiliation : « il commence à rédiger son article = auxili.+ prép.+ inf.», est lié au sens propre du semi- auxiliaire *commencer* qui forme avec l'infinitif cet aspect inchoatif en donnant à la phrase une autre signification. D. Leeman-Bouix affirme à cet égard, qu' « il faut savoir que l'aspect grammatical n'est pas indépendant de l'aspect lexical »<sup>21</sup>.

Notons enfin que O. Ducrot insère la proposition formée des verbes semi-auxiliaires d'aspect aux « **énoncés exponibles** »<sup>22</sup>. Il les appelle « ***insectifs et désicifs*** , *c'est-à-dire qui marquent le début ou la fin d'un état ou d'une action* »<sup>23</sup>. Il voit que ce type d'énoncé : "***Il commence à travailler***" peut être analysé à côté de ce qui est marqué par : "***Il ne travaillait pas***" et "***Il travaille***"<sup>24</sup>. Les présupposées jouent ici, un rôle en inspirant le récepteur de ce message des significations implicites que peut garder la phrase. Ajoutons aussi à cette liste, la phrase formée du semi-auxiliaire : finir + de + infinitif : "***Il finit de travailler***", qui exprime l'aspect terminatif. Elle possède une signification implicite qu'on suppose : Il travaillait, et il ne travaille plus.

<sup>21</sup> *Op. cit.*, p.53.

<sup>22</sup> O. Ducrot précise à propos des énoncés exponibles : " On appelle « exponible » un énoncé qui, tout en étant grammaticalement simple, comprend en réalité plusieurs jugements différents coordonnés. De sorte qu'il est nécessaire de « l'exposer », c'est-à-dire de faire apparaître les propositions cachées qui, pour le sens, le constituent, si l'on désire comprendre sa signification et déterminer les raisonnements valides dans lesquels il se peut entrer". *Dire et ne pas dire*, éd. Hermann, Paris, 1972, p.62-63.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

### 3-Auxiliation de modalité

*Le Robert* définit la modalité en « Attitude prise par l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce »<sup>25</sup>. J. Dubois explique qu' : « On appelle modalités les propriétés des phrases fondamentales d'énoncer un fait soit comme une réalité, soit en le déclarant possible (ou impossible) ou nécessaire (ou contingent) »<sup>26</sup>. E. Benveniste éclaire un peu le cas en disant que : « nous entendons par modalité une assertion complémentaire portant sur l'énoncé d'une relation. En tant que catégorie logique, la modalité comprend 1-la possibilité, 2-l'impossibilité, 3-la nécessité »<sup>27</sup>.

Nous résumons que la modalité est la manière de poser l'énoncé comme réel probable, possible ou nécessaire, etc. Elle se forme de l'usage de certains verbes ayant la capacité d'exprimer l'attitude de l'énonciateur au moment de l'énonciation. Elle est formée du verbe semi- auxiliaire et d'un infinitif. Ainsi se produit ce qu'on appelle l'auxiliation de modalité. Cette catégorie se caractérise par l'emploi spécifique des verbes *devoir et pouvoir* les semi- auxiliaires de modalité par excellence.

Ces deux verbes sont toujours employés comme des semi-auxiliaires car ils sont incapable de former seuls une proposition. D. Leeman-Bouix décrit le fonctionnement de ces deux auxiliaires : « Le fait que ces verbes refusent l'explicitation d'une durée interne (saisie en son début, dans son déroulement ou à sa fin) montre qu'il ne s'agit pas de verbes comme les autres : ils n'ont pas d'existence propre, n'expriment pas un procès spécifique, ne supposent pas de construction de l'image- temps »<sup>28</sup>. On peut dire qu'ils n'ont d'autre signification que celle de modalité comme les autres auxiliaires. *Devoir et pouvoir* peuvent indiquer la probabilité et la possibilité :

- |                                                  |               |
|--------------------------------------------------|---------------|
| ex :- Il doit pleuvoir, le ciel est trop chargé. | / Probabilité |
| -Alain doit partir pour le Brésil.               |               |
| -La chaleur peut augmenter cette semaine.        | / Possibilité |
| -Il peut refroidir cet après midi.               |               |
| -Pierre peut revenir.                            |               |

Ils peuvent aussi indiquer l'obligation et la capacité :

<sup>25</sup> Alain Rey (dir), *Le Grand Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française VI*, 2<sup>e</sup> éd. Robert, Paris, 1985, p.500.

<sup>26</sup> *Op. cit.*, p.118.

<sup>27</sup> *Op. cit.*, p.187.

<sup>28</sup> *Op.cit.*, p.123.

- ex :- Pierre doit prendre le médicament pour guérir.  
 - Pierre peut réussir à son examen car il a bien travaillé.

Il est remarquable que la structure de ces phrases est quasiment semblable. Dans ce cas, la confusion doit être possible entre *devoir* exprimant soit la probabilité soit l'obligation ou *pouvoir* exprimant la possibilité ou la capacité. Dans ce cas-là, c'est le contexte qui aide à dissiper l'ambiguïté entre les deux phrase.

D. Leeman-Bouix réussit à distinguer sémantiquement, car syntaxiquement, il n'y a pas de différence dans la construction des deux phrases : «Dans le premier cas « éventualité », il s'agit d'un jugement porté sur l'existence même d'une relation entre le sujet et le procès, en l'occurrence son apparence ou sa probabilité. Dans le deuxième cas «obligation» ou «capacité» ce n'est pas l'existence de cette relation qui est en question, mais le rapport du sujet à ce procès : le sujet se trouve dans l'obligation, ou à la capacité, d'être ou de faire ce qu'indique le verbe»<sup>29</sup>.

Nous concevons que la probabilité de la phrase renvoie à l'action qui est probable ou possible. Dans le cas de l'obligation et de la capacité, l'énoncé met la lumière sur le lien entre le sujet, qui est obligé ou capable de faire quelque chose, et le verbe.

En plus, *devoir* et *pouvoir* au sens d'obligation ou de capacité stipulent un sujet animé (ou humain dans la plupart des cas). En revanche, dans le sens de probabilité et possibilité, ils peuvent avoir les deux : sujet animé ou impersonnel. Comme nous avons vu dans les exemples ci-dessus.

Remarquons aussi ces deux phrases prises de "L'étranger"<sup>30</sup> :

- " Vous êtes si jeune et elle devait s'ennuyer avec vous ".
- " Le soir, dans ce pays, devait être comme une trêve mélancolique ".

Le verbe *devait* dans les deux phrases peut montrer l'obligation quoique les sujets aient une nature différente animé dans la 1<sup>re</sup> phrase, et abstrait dans le second. Examinons l'interpréter de ces deux propositions :

- Elle est dans l'obligation de s'ennuyer car son fils est si jeune.

<sup>29</sup> *Op. cit.*, p.123.

<sup>30</sup> *Op. cit.*, p.12, 27.

-Le soir, dans ce pays, est dans l'obligation d'être comme une trêve mélancolique.

Ces deux verbes *devoir*, *pouvoir* agissent donc des éléments essentiels pour la phrase de l'auxiliation de modalité par leur position en entraînant un auxilié infinitif et par leur valeur qui affecte la modalité de la phrase : probabilité, obligation, possibilité ou capacité pour que la proposition soit sémantiquement riche et complète.

Signalons d'ailleurs que le semi- auxiliaire *devoir* agit aussi comme un auxiliaire de temps en indiquant dans certains cas le futur proche. Il appartient ici à la catégorie d'auxiliation de temps :

ex :- Pierre doit partir dans quelques jours.

Il convient de montrer que d'autres verbes peuvent aussi fonctionner comme semi-auxiliaires de modalité tels que sembler, paraître, faire, laisser, vouloir, croire...etc. Les grammairiens estiment qu'ils sont des auxiliaires par occasion.

A la différence de l'auxiliation par *être* et *avoir* qui fonctionnent seulement sur la temporalité. L'auxiliation de modalité donne des significations différentes par la variété de ses auxiliaires :

-Les semi-auxiliaires *sembler* et *paraître* indiquent l'apparence :

ex :- Pierre semble dire la vérité.  
Pierre paraît avoir des problèmes.

-Les verbes *faire* et *laisser*, dans une partie de leur emploi, servent aussi comme des auxiliaires de modalité. Ils forment une proposition causative : *faire* exprime la cause active (puisque le sujet se considère comme la cause de l'action de tomber) et *laisser* exprime la cause passive<sup>31</sup> (le sujet se présente comme l'actant passif de l'action) :

ex :- Pierre fait tomber le vase.  
Pierre laisse tomber le vase.

---

<sup>31</sup> Voir A. Dauzat, *Op.cit*, p.197.

Ajoutons à cette liste les verbes *croire, penser* qui servent parfois comme semi- auxiliaires car « sémantiquement, ces verbes traduisent une attitude du sujet relativement au procès qui le concerne »<sup>32</sup>. En outre, certains grammairiens considèrent les verbes de sentiment et de volonté comme des semi- auxiliaires à condition qu'ils soient suivis par un infinitif tels que les verbes *aimer, préférer, vouloir*, etc. D. Leeman-Bouix explique à cet égard que « tous ces verbes néanmoins ont en commun d'exprimer un « état » de la personne, une disposition intérieure, soit préalable au procès (daigner, oser, vouloir) soit causée par lui (aimer, détester, préférer), c'est pourquoi certains linguistiques les considèrent comme des semi- auxiliaires de modalité »<sup>33</sup>.

Il en résulte que ces verbes agissent comme des auxiliaires. Ils ne forment pas tous seuls une proposition. Ils entraînent un verbe auxilié à la forme d'infinitif. Cela dépend effectivement de leur nature qui leur donne la subtilité de combiner avec les autres verbes une forme particulière d'auxiliarité que nous préférons appeler "auxiliarité secondaire". Les verbes appartenant à cette catégorie sont appelés les "semi- auxiliaires" puisqu'ils introduisent un auxilié infinitif et non un participe passé comme les auxiliaires *avoir* et *être*. Ces verbes fonctionnent comme semi- auxiliaires de temps, d'aspect et de modalité. Ils peuvent exprimer la proximité du futur ou du passé, l'aspect inchoatif ou terminatif, la probabilité, la possibilité, l'obligation ou la capacité. Ces semi-auxiliaires sont : aller, venir de, commencer à, finir de, devoir et pouvoir. Il ne faut pas oublier les verbes employés comme semi- auxiliaires sous certaines conditions liées à la structure grammaticale et sémantique de la phrase comme sembler, paraître, faire, laisser, vouloir...

Nous pouvons enfin dire que cette catégorie d'auxiliation possède une nuance significative remarquable et une structure grammaticale particulière pour désigner le temps, l'aspect, la modalité. Elle enrichie la portée sémantique de la phrase par la flexibilité et la diversité de l'usage.

---

<sup>32</sup> D. Leeman-Bouix, *Op. cit.*, p.125.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.127.

**Bibliographie**

1-Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale* II, éd. Gallimard, Paris, 1974.

2- Dauzat, Albert, *Grammaire raisonnée de la langue française*, 5<sup>e</sup>éd.IAC, Paris, 1947.

3-Denis, Delphine et Sancier-Chateau, Anne, *Grammaire du français*, éd. Librairie générale française, Paris, 1994.

4-Dubois, Jean, *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, éd. Larousse, Paris, 1969.

5-Ducrot, Oswald, *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, éd. Hermann, Paris, 1972.

6-Grevisse, Maurice, *Le bon usage*, 2<sup>e</sup>éd. Duculot, Gembloux, 1975.

7-Leeman-Bouix, Danielle, *Grammaire du verbe français*, éd. Nathan, Paris, 1994.

8-Alain Rey (dir), *Le grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, I et VI, 2<sup>e</sup> éd. Robert, Paris, 1985.

9-Mauger,G.,*Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, éd. Hachette, Paris, 1968.

10-Camus, Albert, *L'étranger*, éd. Gallimard, Paris, 1942.

## الأفعال المساعدة الثانوية تركيبها ودلالاتها الباحثة : لبنى حسين سلمان

### الملخص

يتناول هذا البحث دراسة الأفعال المساعدة الثانوية أو الأفعال شبه المساعدة كما تسمى باللغة الفرنسية، وكذلك دراسة تركيبها ودلالاتها. ترتبط هذه الأفعال شبه المساعدة بالمصدر ( l'auxilié ) يأتي بعضها مقترنا بحرف جر خاص به . فتحمل بذلك تركيبات مختلفة لتعطي معاني مختلفة . على خلاف الأفعال المساعدة الرئيسية *être et avoir* التي ترتبط مع اسم المفعول (participe passé) للتعبير عن أزمنة الماضي فقط.

تستخدم الأفعال شبه المساعدة في الجملة للدلالة على المستقبل القريب أو الماضي القريب وذلك باستخدام فعلي *venir, aller* + المصدر. أما التعبير عن هيئة الفعل (aspect du verbe) فيكون باستخدام فعل *commencer à* للدلالة على البدء القيام بالفعل . ويعبر عن الفعل في طور التنفيذ باستخدام *être en train de* أو في نهايته *finir de*.  
ثم ننتقل إلى الحالة الأخيرة التي تستخدم فيها هذه الأفعال والتي يمكن تسميتها بصيغة الفعل (modalité du verbe) du verbe) عن الاحتمالية أو الإلزام *devoir* أو إمكانية القيام بالفعل *pouvoir*. بالإضافة إلى أفعال أخرى ذات استخدامات خاصة في هذا المجال. فيعود تنوع هذه الأفعال شبه المساعدة إلى تنوع في تركيبية ودلالات الجمل المكونة لها مما يساعد على إثراء اللغة وبلاغة التعبير.

### About the Author ;

Lubna Hussein Salman, maitre de conference au département de français, faculté des langues, Université de Bagdad. Elle a obtenu le doctorat en linguistique française de l'université de Dijon / France. Elle a publié plusieurs recherches en langue française.

Lubna.hussein333@yahoo.fr